

12 novembre 2018 : Roland Mousquès nous a quittés

Octobre-Décembre 2018

N°120

# LE VENT DE BANQUELS

Prix de vente au  
numéro : 6,50 euros

VIVRE DES CÉVENNES  
AU MONT-LOZÈRE

PONT DE MONTVERT -  
SUD MONT LOZERE  
VENTALON EN CEVENNES

## **Edito** ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

*Décès de Roland Mousquès*

## **Brise municipale** ● ● ● ● ●

*Un ABC pour la commune du Pont de  
Montvert-Sud Mont Lozère*

## **Bise-Art, Blizart** ● ● ● ● ●

*« Commandant, mais comment  
donc ? »*

## **Aura Rossa** ● ● ● ● ● ● ● ●

*Ivèrn mon amic ont siás ?*

## **Ah Lisez** ● ● ● ● ● ● ● ●

*« Le loup est revenu », d'Anne Vellaeys*

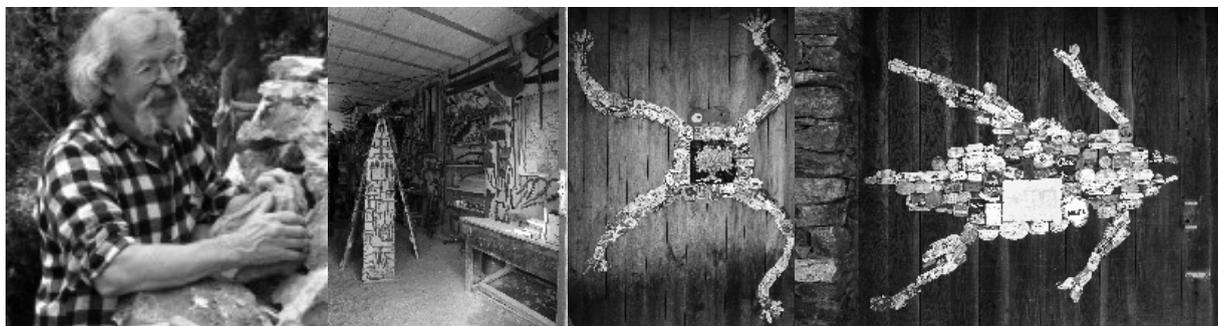


**Histoire d'une vie  
au siècle passé**

*Œil du cyclone*



## Décès de Roland Mousquès



*Roland, notre « Roro » nous a quittés ce lundi soir 12 novembre 2018, les bras chargés, non pas de pierres comme à son habitude, mais de bois pour chauffer sa maison.*

Roro, c'était un artiste et un poète malicieux.

Ma fille, qui alors était toute petite, se souvient de lui quand il venait bâtir chez nous et qu'il apportait invariablement une boîte de sardines pour le midi. Il lui avait dit : « Sais-tu, Barbouillette - il la nommait ainsi, car elle aimait bien manger et s'en « barbouillait » partout - quel est le poisson le plus gourmand ? », et devant son air interrogateur, il avait poursuivi : « Eh bien c'est la sardine, car ça dîne et ça r'dîne ! ». Elle a maintenant trente ans passés et elle en rit encore !

Roro était arrivé dans les Cévennes dans les années 70. Bien avant nous il avait compris que ce pays était merveilleux et qu'il fallait le faire revivre. Il s'y était installé comme artisan maçon, car passionné par l'architecture cévenole. Il faisait du reste partie, à l'époque, d'un groupe de réflexion dans ce domaine à Génolhac.

La pierre - et notamment la pierre sèche - a toujours attiré ce merveilleux bâtisseur. Comme le dit Camille LECAT, dans un mot reçu ce matin : « Le tournant de Figerolles, avec ses murs en pierre sèche courbés, ses serpents de granit ondulant dans le schiste, ses empilements de galets, ses cairns bâtis, est devenu son chef œuvre et constitue aujourd'hui un point remarquable du territoire ». Partout en Cévennes on retrouve sa trace et ses « indiens » sortant des murs qu'il a construits avec amour, pierre après pierre.

Roro s'est investi dans une multitude d'actions : il a fait partie de l'association de l'Espinassas, fut l'un des membres fondateurs de l'association des « Artisans bâtisseurs en Pierre Sèche » (A.B.P.S.), a participé activement à la création de « l'Association des Métiers d'Art en Cévennes » (A.M.A.C.) et au festival des Métiers d'Art du Pont de Montvert, s'est impliqué dans la restauration du moulin Bonijol et bien d'autres actions.

À Figeirolles il avait son atelier où ce touche à tout, curieux, travaillait la pierre, le bois avec une belle adresse. Il y avait aussi créé un petit musée, car passionné par les outils anciens locaux : « Glaner », j'aime bien ce mot... c'est ainsi qu'il commençait son article dans le N° 102 « appel à collectage » des outils anciens artisanaux, vieilles ferrailles, objets anciens de la vie quotidienne. Il y écrivait : « Depuis quelques temps, on me reproche gentiment et avec raison, de ne pas montrer ces trésors ! J'ai donc entrepris d'organiser un espace modeste où installer ces objets afin qu'ils deviennent visibles. C'est mon glanage ».

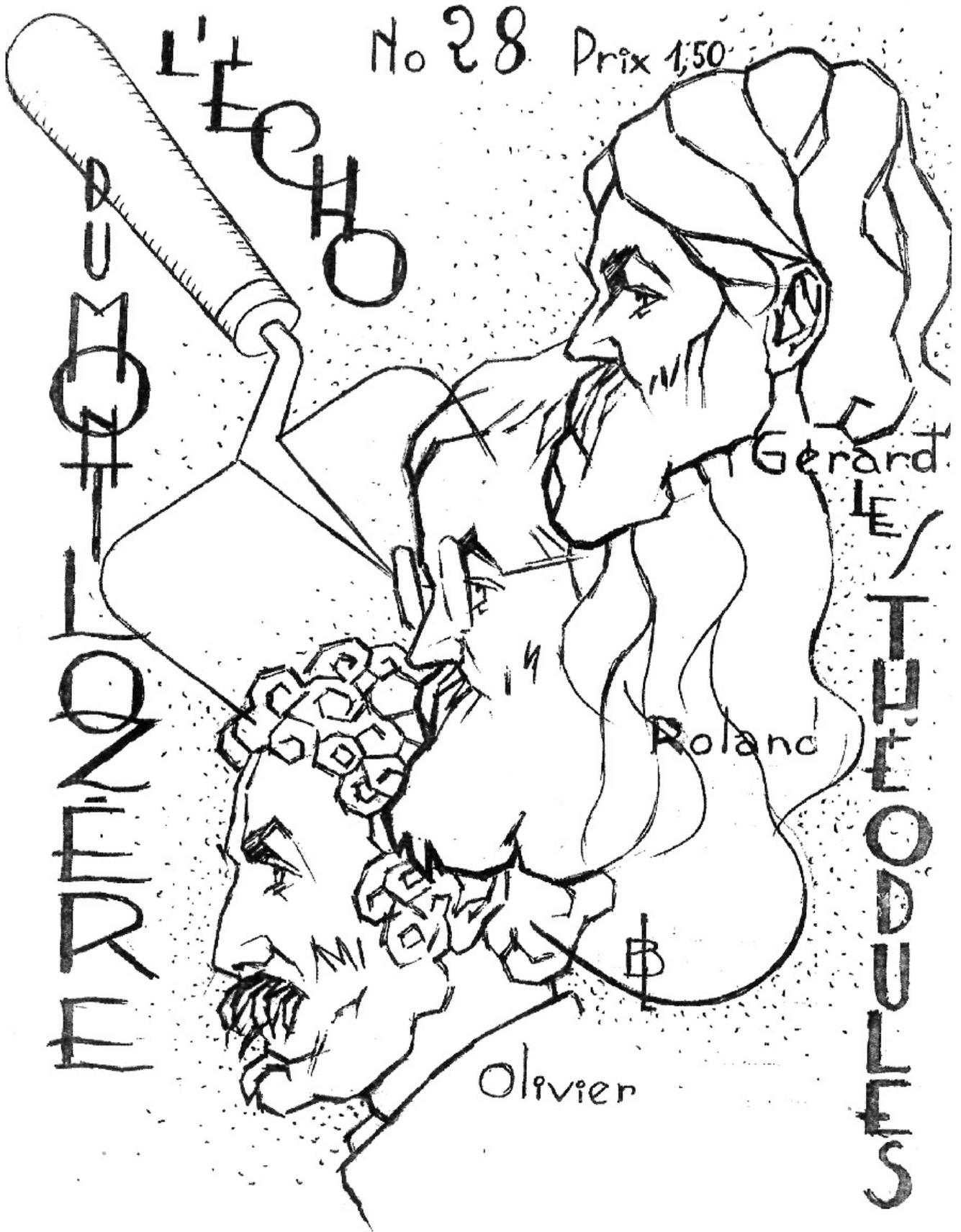
Il s'investissait beaucoup aussi - en effet - dans votre Vent des Bancelles et vous rencontriez souvent dans ces pages des articles ou des interviews de lui sur des artisans ou des passionnés du territoire. Il avait aussi écrit récemment, tout un article sur les cimetières familiaux privés (N° 105 et 106 du V.D.B. Hiver 2014 - 2015)... et nous y précisait les aspects législatifs et réglementaires les concernant, car il souhaitait, comme beaucoup d'entre nous, être inhumé sur la terre qu'il aimait, là où il avait vécu, au-dessus de l'atelier qu'il avait construit. Le Vent des Bancelles perd aujourd'hui un acteur essentiel et un ami sincère. Repose en paix, Roro, tu nous manques déjà énormément, mais tes écrits et tes constructions nous rappelleront toujours ta soif de création, ton amour du pays, de la découverte et des autres et surtout ta moustache qui n'était pas... de chat.

Et c'est tout cela qu'avait ressenti Bernard Laborie dans l'Echo du Mont-Lozère n°28.

■  
Alain Ventura



...



## Les Théodules

**E**n mai 68, on a entendu cette réflexion de la part de paysans : si ces jeunes gens tremblent pour leur avenir qu'ils viennent chez nous, on leur en trouvera du travail ! ».

« Les Théodules », Gérard, Olivier, Roland, trois inséparables parisiens, barbus et chevelus eux, n'ont pas attendu qu'on leur fasse signe. Spontanément et deux d'entre eux malgré diplôme universitaire et technique, ont pris la décision de se recycler dans une profession manuelle modeste mais noble entre toutes : La MAÇONNERIE.

Après avoir effectué des stages en diverses entreprises pour obtenir l'indispensable CAP, ils sont venus se fixer dans notre beau pays de Lozère où la main d'œuvre fait défaut. Dans un coin perdu de montagne, choisissant un hameau délaissé, en ruines, à mi-pente, enfoui sous les châtaigniers centenaires, ils ont reconstruit deux maisons, établi les fondements d'une troisième. Ceci en respectant strictement le style de la région. Il y a de cela déjà sept ans.

Si vous leur rendez visite, le seuil franchi, vous êtes accueilli par le sourire de leurs épouses et de leurs bambins. Aux premières froidures on vous offre de déguster le café devant un gros rondin flambant allègrement dans l'âtre. Le long des murs, des meubles rustiques sur lesquels sont posés ou accrochés aux poudres du plafond, des instruments de musiques.

Les « Théodules » sont aussi mélomanes. Ils se font fort de faire danser une noce ou d'animer un bal villageois avec leur trombone, clarinette, trompette et grosse-casse.

Loin de ces usines itinérantes électroniques, de ces savantes mécaniques à débiter du bruit saccadé qui vous crève le tympan. Non, les « Théodules », c'est le retour aux bons vieux orchestres d'autrefois qui vous ragaille-dissaient avec une musique bien de chez nous, valse, bourrées, farandoles, etc...

En passant près d'un échafaudage, si vos oreilles captent, lancée à pleine voix dans les airs, la fameuse « chanson du Maçon » mise à la mode en son temps par Maurice Chevalier,

« Il était une fois  
Tout là-haut sur le toit  
Un maçon qui chantait sa romance... »

Ne vous y trompez pas. Dites-vous que nos sympathiques « Théodules », les Barbus-Bâtisseurs sont là.

■  
Bernard Laborie

Extrait de l'Echo du Mont-Lozère n°28 - juillet 1976

## A toi, Roland

**R**oland, tu m'adresses, le 13 avril dernier, ces mots :

Est-il en marche ? En course ? Au repos ? A cloche-pied ? En congé ?

En méditation ? En randonnées ? En amours ? En lévitation ? En vélo ?

En train de faire un mur en pierre sèche ? En train de lire le journal ?

En train d'écrire ses mémoires en 14 tomes ?.....

Rayer les mentions inutiles !

Bisous cévenols, Roland.....Alias Roro.

Ces mots, ils sont toi tout entier.

Roland, la dernière fois que nous nous rencontrons, au cœur de l'été cévenol, celui qui précède ton grand départ, tu m'invites à être davantage présent aux êtres et aux choses de ce monde, d'aller vers l'essentiel, la rencontre, la disponibilité à la vie qui passe si vite.

Tu as raison mais je veux en débattre, expliquer mes choix, me défendre en quelque sorte, laisser advenir ce temps auquel j'aspire aussi et qui donnera du temps à notre temps.

Comme chacun de ton (large) entourage, je m'étonne, m'émerveille même de ta force, de tes enthousiasmes, de ta tranquille assurance, de ta farouche indépendance et, ta confiance chèrement gagnée, de tes attentions discrètes.

Ainsi tu es Roland, le facétieux, pas toujours où on t'attend et souvent là où on ne t'attend pas.

Tu appartiens à une génération qui débarque à l'improviste, toujours bienvenue, comme plus grand monde ne sait encore le faire. Et c'est ainsi que tu choisis de nous quitter. Sans crier gare.

« Choisis », je n'en sais rien, mais c'est ainsi que j'ai envie de le penser. Comme un ultime pied-de-nez à la vie, aux tiens, à nous, au territoire que tu chéris. Tu t'en vas en philosophe et tu nous étonnes une fois encore. Ce que tu nous laisses en héritage ? La patience du bâtisseur.

Mais tu nous quittes aussi. La discussion n'est pas finie. Et tu te tais.

Jusqu'au jour où j'apprend que tu n'es pas loin, dans un coin de paradis réinventé dont tu as le secret. Tout près des murs en pierres sèches que tu as bâtis.

■  
Bernard Bolze

25 novembre 2018







La ferme de Troubat qui abrita les débuts de la famille Mazoyer

un peu instruite, au plus profond de son être avaient mûri au moins trois déterminations :

- ne pas poursuivre sa vie dans une ferme, ne pas épouser un paysan ;
- envoyer ses enfants à l'école, salvatrice du « pâtir » ;
- ne pas être continûment sans ressources élémentaires.

En 1926, c'est un garde-forestier, Henri Régis Combemale, le jeune faucheur loué chaque été, qui devient son mari. Mais... il appartenait à une famille catholique ! Heureusement le jeune couple, avant tout tolérant et imprégné de l'amour du genre humain avait su faire face, avec intelligence et discernement à tout ce qui aurait pu contrarier leur union. C'est un autre mode de vie qui allait donc commencer pour elle, vingt-et-un ans, et lui, vingt-sept ans. Henri, nommé à Saint-Jean dans la vallée de la Maurienne, avait préparé le nid douillet où devait naître, en 1927, un premier bébé blond aux

yeux bleus : Julien puis Noël un an plus tard. Un salaire qui arrivait régulièrement, un joli petit logement, de beaux enfants, n'est-ce pas le bonheur ? ! Mais... la Savoie est loin du pays de Lozère, loin de ceux qu'elle n'avait jamais quittés. Que penser de ces Alpes où dévalent ces fameuses avalanches mugissantes et qui laissent un sentiment d'effroi ? À l'époque, le français n'était pratiquement pas parlé dans cette région, c'était le piémontais qui le remplaçait ; il fallait cependant parvenir à se comprendre pour réussir au mieux l'intégration ; les relations étaient donc difficiles et la mentalité si différente de celle des chaleureuses Cévennes ! Ils y étaient des étrangers. Combien de fois Berthe a-t-elle raconté le mode de vie dans ces campagnes alpines où la famille et le cheptel vivaient quasiment ensemble dans le même local : veaux, vaches (certainement pas les cochons !), chèvres, bébés dans les berceaux suspendus aux lits haut placés, poules et lapins dessous. Dans ces lieux, l'odeur dégagée ne gênait que Berthe, lors de ses visites courtoises aux villageoises. En hiver, la chaleur animale s'ajou-

tait à celle du feu dans la cheminée. Dans le petit logement, les loisirs de Berthe étaient couture et broderies ; la machine à coudre à pédale ne savait pas broder, mais les doigts agiles s'en chargeaient. Son amour du beau linge que lui avait transmis sa mère, lui donnait la fierté d'arborer jusqu'à sa mort mouchoirs, taies, draps, serviettes « monogrammés » ou festonnés, dont certains, cent ans plus tard, sont encore utilisés bien que la mode du blanc ne soit plus en vogue !

Après trente mois de vie savoyarde, la famille sera l'hôte du Mas de la Barque. Là c'est une belle et grande maison forestière, rien n'est à ajouter à ce que décrit son plus jeune fils Albert dans son livre « La mémoire par la main ». Berthe n'avait pas voulu épouser un paysan, mais son âme paysanne allait cependant resurgir et pas pour la dernière fois !

Beau pays que le Mas de la Barque ! En hiver, lorsque plus de quatre mètres de neige vous emprisonnent dans la maison, fût-elle grande, ce sentiment peut-il rester intact ?

Berthe et Henri ne passeront pas d'autre hiver dans ce lieu où naîtra un troisième garçon, Yves. Puis Vialas les accueillera pour échapper à la rigueur du climat : troisième déménagement. Julien et Noël atteignant l'âge scolaire il faut envisager un autre déménagement. L'école de Cassagnas leur fournira leur premier livre. Alors que Berthe appréciait tant ce village cévenol où, au soleil, elle lavait à l'eau si douce et moussante, sur le bord du lavoir, les drapets (draps-couches) du bébé, le poste de garde des Eaux et Forêts fut supprimé.

Sainte Enimie fut donc la cinquième destination de la famillette. Là aussi les inconvénients dominaient, la vie y était peu agréable : un jardin et ses productions étaient bien nécessaires, car le loyer à payer ponctionnait le salaire qui était juste suffisant pour cinq; les économies venues du Mas de la Barque étaient rassurantes.

Les « saints-énimiens » (ou Santrimiols), tous catholiques, remarquèrent rapidement l'absence des Combemale à l'église. Il fallait cependant faire partie du village. Les grands allaient à l'école avec d'autres de leur âge. Les chaleureuses invitations de Berthe étaient bien acceptées par les voisines, mais jamais elle n'en avait reçu en retour, sauf celle des épouses de l'instituteur et du percepteur. Sous les fenêtres de la maison, le Tarn coulait bruyamment entre les rochers; cette rivière « ensorcelante » comme le disait Berthe, était toujours prête à l'entraîner dans ses remous quand, agenouillée près de l'eau, elle rinçait la lessive. Quel mauvais souvenir !

Tout poussait à demander un autre poste, où... il y aurait maison forestière et école. Fraissinet-de-Fourques correspondait à leurs souhaits, le garde en poste partait à la retraite.

Au printemps 1936, un septième déménagement les installait au milieu du village, non loin de la fontaine, de l'école, de l'épicerie. Tous les Fraissinetels étaient catholiques, les habi-



La ferme de L'Hermet où la famille viendra s'installer définitivement en 1917

tants mariés entre eux formant une grande communauté dont il allait falloir faire partie. Jusqu'à leur départ en 1960, ils y resteront des étrangers, malgré le dévouement sans bornes de « l'infirmière » qu'était Berthe : piqûres, pansements, coudes remis en place, assistance aux mourants, etc.

A la Noël 36, la famille s'agrandit d'une autre bouche à nourrir : fille ou quatrième garçon ? Dans la crèche, c'est Renée, une fille ! Dans ce petit village de cent habitants, quatre autres bébés étaient nés dans l'année : ces heureux événements rapprochaient les mamans.

Pas d'eau courante dans la maison : Julien dix ans, Noël neuf ans et Yves quatre ans et demi étaient souvent de corvée d'eau, mais aussi au jardin, au pré à la cueillette des pommes, des prunes; pour cuire la chaudronnée des deux gorets achetés à la foire de Florac. Deux chèvres, poules et lapins complétaient le cheptel. Bien sûr, la maman supervisait toutes ces activités. À l'automne, une châtaigneraie louée prodiguait ses fruits : les reins et les épaules de la robuste Berthe passaient à l'épreuve. Des années plus tard, fallait-il s'étonner des douleurs rhumatismales qu'elle essayait de soulager avec des frictions

aux orties fraîches ! C'était son homéopathie ! Pas aussi douce que les granules actuels.

Sept personnes à habiller ! Berthe savait coudre et tricoter. Les garçons, sauf Yves qui, grâce à son âge, était passé au travers des mailles du filet, étaient formés aux travaux dits féminins : Noël plutôt à la cuisine, Julien au linge et plus tard Albert « polyvalent » complet.

Renée qui grandissait, n'avait pas manqué à ces « poly-formations » : que de chaussettes réparées, chemises d'homme repassées, marmites à mijoter, lessives frottées et rincées à l'eau de la rivière. Le travail était donc une habitude, exécuté en général dans la bonne humeur, avec entraînement et dévouement.

Les loisirs ? Ils n'étaient que des moments occupés par des activités moins fatigantes, mais nécessaires. La lecture ? C'était perdre son temps. Les promenades à pied ou à bicyclette ? Elles sont pour les citadins. La musique ? Le poste de radio n'en privait pas Berthe qui chantait faux... Les vacances ? C'est seulement ne pas aller en classe, ce qui ne veut pas dire pas de devoirs ou de leçons à apprendre. En 25 ans, à Fraissinet, joies



●●● et peines ont eu le temps d'alterner. La maladie et le décès de son unique frère devenu adulte ont séparé Berthe quelques jours de son foyer ; et à son retour le chagrin du deuil ne suffisant pas, c'est Renée, encore allaitée qui a totalement refusé le sein, le sourire et les bras accueillants de sa maman...

Au printemps 1941, une autre fille ou un quatrième garçon ? C'est le futur « écrivain » Albert, qui vient au jour. Yvonne, la sœur de Berthe est là pour la soulager, bien qu'Henri soit capable de faire la soupe et de rincer le linge à la rivière. Mais une méchante pleurésie l'avait si bien fragilisé que l'eau froide réveillait ses désagréables et épuisantes quintes de toux, grande source d'angoisse pour Berthe.

À 18 km de Florac, une voiture aurait été fort utile. Les moyens pour son achat ne manquaient pas, mais Henri, moins entreprenant que son épouse, n'a pas voulu poursuivre un tel projet. Une bicyclette de femme l'a remplacée. Berthe, en dépit de son poids handicapant, est rapidement arrivée à trouver l'équilibre nécessaire pour utiliser cet engin « précieux »

qui lui permettait enfin quelques trajets à Florac sans avoir à partir par le car qui passait à six heures du matin. La « femme du garde » n'a-t-elle pas été à l'initiative de quelques vélos de femmes dans Fraissinet ? La bicyclette de Berthe serait cependant souvent prêtée. Les nombreuses années, avec l'absence plus ou moins importante de ses lycéens, avaient bien occupé Berthe. Le cœur gros des parents, mais aussi celui du « pensionnaire » précédait et suivait le départ du collégien ou lycéen vers Mende (pour Julien et Noël) ou vers Alès pour les trois autres. « Pendant plus de vingt ans j'ai rempli des valises, approvisionné des caisses à goûter, payé des pensions et trajets aller-retour, des livres et cahiers » s'exclamaient Berthe sans acrimonie, mais plutôt avec un sentiment de satisfaction puisqu'un de ses vœux les plus chers s'était réalisé. Une épopée que ces allers retours à chaque vacances : quittant la micheline, la lourde valise à la main, c'était la « débrouille », car il n'y avait pas toujours une correspondance pour rejoindre Fraissinet ; quand l'arrivée ou le départ se faisait par les Vanels à 4 km, le papa faisait le transporteur : lui et les enfants à pied, son vélo à la main chargé des valises.

Les vacances de fin d'année, qui ne duraient pas toujours dix jours, s'avaient bien trop courtes pour traiter la montagne de linge sale (surtout le séchage, jour et nuit, autour de la cuisinière), pour charcuter le plus gras des cochons, pour écrire toutes les cartes de « Bonne année ». Chez Berthe et Henri, anniversaires, réveillons, agapes de Noël ne donnaient pas lieu à des réjouissances.

Pendant les années de la guerre 39/45, les enfants de la maison n'étaient pas d'âge à y participer, Henri non plus. La faim a épargné le village, un bœuf ou un mouton était abattu si nécessaire (clandestinement bien sûr !). Une bonne partie de leur graisse servait à la fabrication de ce mauvais savon auquel il fallait ajouter de la soude, du talc servant aussi d'adjuvant : dans le chaudron, sur la cuisinière, toute la journée, sans arrêt, chacun à son tour avec un long bâton solide agitait cette pâte plutôt nauséabonde. Pour le moulage, Berthe « poussait le luxe » d'utiliser de jolies boîtes métalliques jamais jetées.

Si les autochtones n'ont connu ni la faim et le froid, loin de Fraissinet, ceux qui devaient s'en préserver recevaient sous forme de chaudes couvertures ou habits ces multiples décimètres carrés tricotés dans chaque foyer. À la campagne, les moutons fournissaient la laine brute qu'il fallait laver et filer. Berthe ne savait pas filer cette bourre à l'odeur de suint : sans doute que dans sa jeunesse le filage avait dû être une activité bien trop légère pour elle... En un court séjour à Fraissinet, son fuseau à la main, sa maman Pressille eut vite fait de l'approvisionner en fils de laine.

En 1960, la retraite d'Henri s'approchant, il fallait libérer la maison forestière : pour aller où ? Le projet d'aller faire les gardiens d'une maison avec jardin « au bon pays » vers Montpellier n'a pas pu aboutir. À Florac, un lotissement offre des possibilités de construction qu'il faudra financer, mais Berthe et Henri sont encore courageux !

La retraite, le jardin, poules, lapins, un petit salaire de veilleuse de nuit à l'hôpital puis cuisinière dans un hôtel ont permis que s'écoule sans trop de soucis la décennie floracoise. Ce huitième emménagement a fait connaître à Berthe, « pour la première fois de sa vie », l'eau au robinet et le plaisir de mouiller son corps entier. Plus près de sa grande famille élargie, le couple a fort apprécié les nombreuses relations cordiales et affectives qui leur étaient prodiguées. Les enfants, tous établis ailleurs, ne manquaient pas de se réunir souvent autour d'eux. Les jours de foire, Henri se dirigeait vers le foirail en essayant de rencontrer Georges, Louis de L'Hermet, Léon, Almir de Finiels, pour les inviter à la table familiale que Berthe avait prévue chargée, mais qui parfois se trouvait vide, ses hôtes étant absents du foirail.

Autour de la nouvelle maison, un jardin qu'Henri considère comme sa campagne, l'accueille souvent dans ses coins ombragés alors que Berthe « caresse » la terre nourricière dont l'âme coule toujours dans ses veines. Pour Henri, hélas ! Cette situation ne durera que trois ans, car il décède en 1973.

Pendant les vingt ans de veuvage, jamais de solitude : les cliquetis de sa machine à coudre savoyarde, de ses aiguilles à tricoter, grosses ou fines, s'accompagnaient de la télévision toujours allumée, mais plus entendue que regardée. Dans ses principales occupations de toujours, il ne faut pas omettre cet « acte d'amour » que sont la cuisine et les tables toujours servies.

Les visites des enfants, petits-enfants, famille élargie, amis de près ou de loin étaient chaque fois l'occasion d'ouvrir grand son cœur ; qui peut dire être sorti de cette maison sans un don, de valeur ou pas, souvent quelques fleurs, des fruits ou des légumes, mais à coup sûr chargé de cet amour qui la caractérisait ?



À son lever, le lundi de Pentecôte 1993, pouvait-elle penser qu'un fémur cassé accidentellement la conduirait sur une table d'opération où elle s'endormirait à jamais ? Elle qui avait tant souhaité pouvoir « partir » sans souffrance...

Renée Combemale

## « Commandant, mais comment donc ? »

*Après les élections municipales de 2014, et avant que St Frézal fusionne avec St Andéol, parmi les élus il y avait, et je m'en réjouis, bon nombre de nouveaux, dont on a fait la connaissance pour pouvoir travailler ensemble à partir de 2016. C'est ainsi que j'ai découvert Pierre-Emmanuel, fils de son père Jean-Claude, vieille connaissance municipale, lui, et que j'ai tout de suite été étonné du dynamisme et de l'efficacité du fils, même avant qu'il soit élu adjoint. Ayant appris qu'il avait été commandant de bateau, j'ai voulu satisfaire ma curiosité en lui demandant quel avait été son cheminement pour passer de l'un à l'autre.*

*Il a accepté d'éclairer ma lanterne et de répondre à mes questions...*

**Jacques Hugon - Je souhaite donc en savoir plus sur ton passé qui m'intrigue...**

**Pierre Emmanuel Dautry** - Je suis né en 1974 à Montpellier. Ma mère est originaire de Lézignan, mon enfance s'est passée à Frontignan où mon père était médecin, et les weekends et vacances se passaient à Lézignan chez la grand'mère, d'où mon attachement à cet endroit.

Après un bac scientifique, je n'avais aucune envie d'université, mais je voulais trouver un métier, lequel, comment ? Par hasard je suis tombé sur une brochure d'orientation scolaire à la rubrique « voyages », sur les formations proposées par l'Ecole Nationale de la Marine Marchande. Ça a fait tilt, je me suis enthousiasmé pour le métier de marin et j'ai fait de mon mieux pour réussir le concours d'entrée.

**J. H. - Qu'est-ce que ça représente, comme études ?**

**P.E.D.** - Trois ans, au moins un an de navigation et un an d'études (à Marseille et au Havre), soit cinq ans après le bac, avec alternance de navigation et de scolarité. J'ai commencé l'école en 93, fini la première partie en 96, puis trois ans de navigation et retour aux cours en 99. Au bout de trois ans j'ai obtenu le diplôme d'Etudes Supérieures de la Marine Marchande, avec le statut d'élève officier de la Marine Marchande permettant de naviguer, et le grade de lieutenant.

**J. H. - Comment ça se passe, sur le bateau ?**

**P.E.D.** - Il y a deux services, le service pont et le service machines. Les pontus s'occupent de piloter le navire, de sa gestion commerciale (charger, décharger la marchandise, opérer les outils commerciaux du navire) et de la gestion de la sécurité tandis que les mécanos s'occupent de l'opération et de la maintenance des machines du navire. Selon les bateaux, cela fait un équipage de 10 à 70 marins, souvent très soudés, de plusieurs nationalités.

**J. H. - Et ensuite ?**

**P.E.D.** - En 1996, je « sors de cours » et recherche mon premier vrai emploi. J'ai d'abord alterné service machine et service pont avant de rapidement me tourner vers la navigation plutôt que la machine, pour une durée de trois ans.

**J. H. - Qu'est-ce qu'ils transportaient, ces bateaux ?**

**P.E.D.** - Ils faisaient du transport de produits pétroliers (raffinés, produits chimiques, GPL), en Europe. On appelle cela le vrac liquide. C'était des petits bateaux de 90 mètres de long, qui transportaient 3 à 5000 tonnes de marchandises, je travaillais principalement comme lieutenant ou

second capitaine. Huit heures de quart par jour, il fallait participer aux manœuvres portuaires, préparer la navigation, les papiers pour les escales, assurer la direction des opérations de chargement et déchargement du bateau.

**J. H. - Et après ces trois ans ?**

**P.E.D.** - En 1999-2000, je suis retourné à l'école pour la dernière année de cours. Une fois diplômé, j'ai trouvé un autre poste dans une compagnie qui avait un projet avec ALCATEL : il s'agissait de la pose de câbles sous-marins (fibre optique). A cette période, après les privatisations dans les télécommunications et l'émergence d'Internet, le secteur s'est mondialisé et les compagnies téléphoniques ont externalisé leurs activités. Les fabricants de câbles sous-marins ont dû non seulement fabriquer mais également transporter, installer et assurer la maintenance des câbles et de leurs équipements pour les compagnies de télécommunications. Les deux principaux fabricants de ces câbles sont ALCATEL (groupe européen, aujourd'hui repris par NOKIA) et TYCO (groupe américain) qui pèsent chacun 35 à 40 % du marché, et quelques autres qui se partagent les 20 % restants. Dans son usine unique de Calais, Alcatel peut fabriquer jusqu'à 40 000 km de câble par an qui sont ensuite chargés sur les bateaux pour être posés dans le monde entier.

**J. H. - Je suppose que « tes » bateaux assureraient la pose, mais en quoi ça consiste exactement ?**

**P.E.D.** - Un câble est toujours posé sur le fond. Jusqu'à 1 500 m de profondeur, les câbles sont enterrés à environ un mètre, par un outil tracté sur le fond, la « charrue », qui creuse une tranchée, à raison de 15 km par jour. Au-delà de 1 500 m de fond, le câble est posé sur le fond, à raison de 200 km par jour.

**J. H. - Il doit en falloir, du monde, pour faire marcher tout ça. Et de la technique !**

**P.E.D.** - Soixante personnes à bord, la technologie mise en œuvre est appelée « positionnement dynamique » : en contrôlant la position du navire par GPS, il s'agit de calculer la vitesse, l'accélération, le cap, la route... en fonction du vent et de l'état de la mer. Sept hélices sont commandées par ordinateur.

**J. H. - Et ton poste à toi ?**

**P.E.D.** - J'ai occupé tous les postes du service pont et de 2009 à 2016, j'ai été commandant du navire.

**J. H. - Responsable de tout l'équipage, de toute l'organisation et de toutes les opérations...**

**P.E.D.** - Oui, seul maître à bord après Dieu comme disent certains.

En passerelle, l'équipe « survey » est chargée du calcul de la route et de la vitesse du bateau, ainsi que de la vitesse de déroulage du câble, qui déduit la position du câble et l'enregistre. Elle donne les indications aux officiers de quart qui pilotent le navire.

Sur le pont une équipe surveille et commande les machines qui déroulent le câble.

Une autre équipe s'occupe du pilotage et de la maintenance des outils sous-marins qui enterrent ou inspectent le câble. Lorsque leur outil n'est pas à l'eau, ils sont souvent bien occupés car une machine qui passe une heure dans l'eau nécessite trois heures de travail après.

« En bas » les mécaniciens s'occupent de faire tourner les moteurs, produire l'électricité, la clim et l'eau douce pour le navire.

En cuisine, cinq personnes se relaient pour assurer des repas à tous, de jour comme de nuit.

Le travail ne s'arrête jamais et lorsque la moitié du bateau dort, l'autre continue les opérations.

Des représentants des fabricants du câble et de la société qui l'achète, parfois des fonctionnaires des pays dans les eaux desquels nous travaillons sont également présents à bord.

Enfin selon les pays on peut avoir à bord des spécialistes très variés : cela peut aller du spécialiste des cétacés délégué par une ONG qui va s'assurer que nous ne dérangeons pas les baleines de la zone traversée au spécialiste de la navigation dans les glaces au Groënland et malheureusement de plus en plus souvent des escouades de militaires en armes lorsque les bateaux traversent des zones de guerre.

**J. H. - Et le matériel ?**

**P.E.D.** - Ces bateaux font environ 150 m de long, 24 de large, pèsent en charge 12 000 à 15 000 tonnes, consomment 20 à 35 tonnes de gas-oil par jour, 4 tonnes lorsque nous sommes à quai.

Un bateau peut transporter 5 000 km de câble, pèse à vide 7 800 tonnes et jusqu'à 15 000 tonnes en charge. La météo est le facteur limitant. Si à proximité des côtes, nous avons besoin de bonnes conditions, moins de 20 km/h de vent et moins de 1 km/h de courant, en pleine mer, nous travaillons jusqu'à 70 km/h de vent, 50 km/h si nous enterrons le câble. Pour anticiper l'arrêt ou la reprise des opérations nous utilisons des services de prévisionnistes météo qui nous envoient des bulletins actualisés toutes les 12 h. C'est très précis.

Enfin, si un projet est bien ficelé, le facteur météo est intégré au calendrier de pose : on préférera travailler en juillet-août dans les mers de l'hémisphère Nord et plutôt entre novembre et février dans les mers du Sud. Ce n'est pas toujours évident à respecter.





Je dois maintenant réunir les conditions pour que notre vie soit prospère, douce et agréable à Ventalon en Cévennes. Je suis plein d'espoir et d'énergie pour cela. Si la vie n'est pas forcément simple en Cévennes, je sais qu'elle n'est pas toujours facile ailleurs. Et avec cette nouvelle vie de famille je ne pourrais refaire mon sac et repartir. Plein de projets sur cette commune que j'aime tant.

■

**Propos recueillis par Jacques Hugon**



## Débardage à cheval

*Je pratique le débardage sur la ferme avec ma jument Haflinger depuis plusieurs années maintenant. Car ici aux Crozes, le terrain est considérablement pentu et difficile d'accès.*

*Pour moi donc, il est plus facile de faire mon bois avec ma jument qu'avec un engin de type tracteur, et surtout, beaucoup moins dangereux.*

**L**e cheval est dans son élément, et force finalement beaucoup moins qu'en travail de sol de type maraîchage.

Le travail en débardage est varié et entrecoupé de poses, ce qui permet à l'animal de se divertir, et de se reposer, tout en donnant le meilleur de lui-même. Il aime à utiliser sa puissance.

Le débardage demande de la technique et ne s'improvise pas, j'ai été formée par des professionnels pour ce genre de travail, car il reste dangereux, pour l'animal et pour l'homme.

Le débardage à cheval permet aussi de rentrer dans une forêt, et de l'exploiter sans l'endommager ; en effet, le cheval crée vite des sentiers, « des tires » en langage de forestier, qui vont, en slalomant entre les arbres, permettre au cheval de se faufiler pour extraire chaque grume désirée. Les engins, eux, causent en général de gros dégâts dans une forêt. Sans parler des vibrations et du bruit, qui bouleversent l'écosystème fragile de la forêt.

Monsieur Josse Lemattre est forestier sur la commune et a une vision globale et durable de ses forêts, de plus il a longtemps débardé avec des chevaux.

Il a fait appel à moi pour tirer des grumes de petit diamètre, qui pour lui sont difficiles à sortir du bois, et coûteuses en temps et énergie humaine. Elles sont destinées à faire du bois pour des plaquettes sur Vialas.

Ce chantier pour moi et la jument était une première, puisque nous n'avions jamais travaillé en forêt de pin, mais seulement dans mes châtaigneraies, plus vastes et plus aérées.



La principale difficulté étant pour la jument et moi-même de se frayer un chemin au milieu des branchages qui jonchaient le sol après abattage.

Mais en deux demi-journées, avec l'aide de Josse nous avons sorti la quasi-totalité du bois espéré.

La jument a fait preuve de beaucoup de persévérance, et pour moi c'était agréable de travailler avec Josse le forestier, car finalement, nous avons la même optique, entretenir nos montagnes, pour qu'elles vivent et nous permettent de vivre avec elles. (photos réalisées par Patrick Andrieu)

■  
Noémie Paillancy



●●● *coma l'enfant qu'èri, totjorn aprestat a façonar un òme de nèu magnificament encapelat, totjorn preste a modelar pomèls e a los mandar sus d'amics de l'escòla o sus los chins que s'espossavan per desliurar los borilhons desvariats.*

*E puèi coma la màger part del temps es la nuèch que tomba aquela nèu, de rassabuda, leugièra, dolça, muda. Quin plaser de tirar a l'alba, los ridèus e a bèles uèlhs vesents descobrir aquel matalas immaculat grafinhat per quelques quinsons, pinçards o cardonilhas arropidas. E pasmens un còp lo dejunar engolit caliá trapar la pala per traçar la chalada, arribar las bèstias, las menar a l'abeurador e rasclar los estables. L'après miègjorn, un espaci de libertat consacrat a vistalhar los vesins, a la caça al tresaur que siá a pè, amb d'esquis o de raquetas dins aquela virginitat campestrala. Marchar, limpar dins las devesas immaculadas e mudas, serpatejar entre los bartasses e los aubres vestits de lors majestuosas dentèlas, escotar lo cruissiment de la nèu que se sarra sota mas pesadas, quanti benastre ! Aici lo silenci, pas de signe de vida, e pamens la vida tota èra aquí, serena, libra : trepadís de las lèbres e dels reïnals que jogavan a l'arpeta e al raubaire, bolchadís de pesadas de cabiròls, puntejats de tunas d'erminas d'ont las bèstietas azuèlhavan la situacion. Alara es aquí qu'una désirança prigonda envasis ton còs ; des moments que non pòdes doblidar. Saupre perque ? Coma a cada còp la nèu me covida, me pren, me revestis e me possedis : Estre lo primièr a trolhar aquel plumon, degun pòt pas saupre çò qu'aquò me fasiá mai que mai las nuèches ont Dòmna Luna de rassabuda s'engulhava entre los nivòls coirats e ofrissia paisatges blavencs sortits d'un autre mond ».*

*Mentre que parlava, los bèls uèlhs blaus de Victordet enluminavan son caratge ; son gausiment èra al còr del blanc paradís. E òc-di-òc aquel paradís èra tamben lo mieu mas caldrià encara esperar ; aquesta setmana segon los especialistes, lo temps serà encara a la doçor, la pluèja conflarà la tèrra, gratilharà las cabòças dels traucanèus qu'auràn enveja de nos far lo pè arrièr.*

■  
Alan Pantel

sont restées intactes dans mon esprit. Tu vois, dès la fin décembre, je l'attends ; aujourd'hui je la désire comme l'enfant que j'étais qui s'éclatait à façonner des bonhommes de neige magnifiquement coiffés, qui fabriquait des boules pour les balancer sur les copains de classe ou sur les chiens qui s'ébrouaient comme pour se débarrasser de ces flocons dévariés.

La plupart du temps, c'est la nuit qu'elle faisait son coup cette neige, sournoise, légère, douce, muette. Alors quel plaisir à l'aube, d'écarter les rideaux épais et de découvrir ce matelas immaculé, égratigné par quelques moineaux, pinsons ou chardonnerets effrontés. Et pourtant, une fois le petit déjeuner avalé, il fallait empoigner la pelle pour faire la trace puis soigner le bétail, faire boire les bêtes et nettoyer les étables. L'après-midi, c'était un espace de liberté, consacré à la visite des voisins ou à la chasse au trésor que ce soit à pied, à skis ou à raquettes dans cette virginité champêtre. Marcher, glisser dans les devèses immaculées et muettes, se faufiler entre les arbres parés de majestueuses dentelles, capter le crissement de la neige sous mes pas, quel ravissement ! C'était le silence, aucun signe de vie et pourtant elle était là la vie, sereine et respirant la liberté : va et vient de lièvres et de renards qui jouaient au gendarme et au voleur, enchevêtrement d'empreintes de chevreuils, de tunnels d'hermines qui avaient fait un tour d'horizon discret de la situation.

Des moments comme cela, il faut les vivre et tu ne peux pas les oublier ; c'est ainsi. Pourquoi ? Comme à chaque fois, vois-tu, la neige m'invite, me prend, m'enrobe et me possède ; être le premier le premier à piétiner cet édreton, tu ne peux pas savoir ce que cela me procure, surtout les nuits profondes au cours desquelles la lune se glisse, sournoise entre les nuages cuivrés et offre des paysages bleutés d'un autre monde ».

Pendant qu'il parlait ses grands yeux bleus illuminaient sa face ; son plaisir était au plus profond de ce paradis blanc.

C'était pareil pour moi mais il me faudrait sûrement attendre car selon les spécialistes, la douceur sera de plus en plus présente pour les hivers à venir ; la pluie fera enfler la terre, titillera les bulbes des perce-neige qui auront envie de nous saluer d'une genuflection.

■  
Alain Pantel



## Le loup est revenu

Récit – Anne VALLAEYS, éditions FAYARD, 2013.

« Il est certain que l'on pourrait vivre sans loup en France, mais alors il faudrait admettre que l'on puisse vivre sans MOZART. » François MOUTOU, vétérinaire, Société française pour la Protection et l'Étude des Mammifères (cité p. 107).

Disparu en France au XIXe siècle, le loup est réapparu dans les Alpes en 1992. Depuis il a étendu son territoire, provoquant l'inquiétude des éleveurs et, de plus en plus, leur colère. Chez Yves DERBEZ une attaque a eu lieu dans la nuit du 16 au 17 juillet 2011 : « 53 agneaux, 6 mères allaitantes écharpées, un troupeau apeuré... » Un constat long et minutieux sera effectué par les services compétents. Yves est associé à Nicolas et à Daniel : cela fait 700 bêtes qui montent à l'estive, dont 250 lui appartiennent. Il bénéficie du label « l'agneau de Sisteron » et cela lui suffit.

Catherine est la meilleure bergère de la vallée de l'Ubaye : il vient de l'embaucher. Sérieuse, solide, compétente, elle fut une « coureuse de routes » issue d'une famille d'universitaires ; trois sœurs : l'une médecin, la deuxième comédienne, la troisième juge. Elle a quatre ans d'expérience et est donc capable d'assister les brebis lors de l'agnelage ou de réinstaller une de ces clôtures mobiles apparues voici 20 ans, quand le loup est revenu. Une nuit, alors qu'il était passé tout près, elle a même dormi au milieu des bêtes affolées pour les rassurer. Pour elle, il y a trois éléments essentiels : « l'herbe, le troupeau, les chiens. » Les brebis, les « filles », elle les amène sur le meilleur parcours, accompagnée du chien Hannibal et d'un Patou appelé Roc suivi d'un « petit blanc », Heidi.

Ces chiens protecteurs des « bêtes à laine » sont cités de longue date. En 1600, Olivier de SERRE écrit : « Les blancs conversent facilement avec les moutons et les brebis. » En 1790, LIGER évoque aussi ces chiens blancs.

Mais c'est en 1833 que DARWIN le célèbre naturaliste et physiologiste anglais découvre le mystère en Amérique du Sud, près de Montévidéo. Là, on sépare le chiot de sa mère et le petit Patou tête une brebis ; puis à 4 mois il suit le troupeau au pâturage. Ainsi le chien noir est le gardien, le blanc le protecteur.

### Le loup et l'agneau : souvenons-nous de LA FONTAINE

Le loup, c'est cet animal sauvage qui a nourri les peurs et les légendes et suscité la haine ou la fascination. Le mouton, c'est cet animal domestique entièrement dépendant de l'homme qui utilise le lait, la viande ou la toison. Il fut aussi, on l'oublie un peu, le pire ennemi des forestiers, celui qui allait « à l'assaut des arbres ». Mais il l'est aussi des naturalistes : « Les troupeaux d'ovins sont un fléau pour la diversité. » Pour eux donc « le loup arrive à point nommé. » C'est aussi l'avis de Florian FLAVIER, porte-parole du Parc national du Mercantour : « Le loup met en valeur l'espace protégé ; avec son retour la chaîne alimentaire est complète : sont présents désormais tous les prédateurs, toutes les proies. » Ainsi jadis pourchassés puis éliminés, les loups sont « érigés en gardiens des forêts », régulant la population d'herbivores : mouflons, marmottes, chevreuils, sangliers... Qu'importe, au fond, s'ils prélèvent aussi des animaux domestiques, moutons et agneaux !

### Le loup : un objet de fascination

« Les hommes furent des chasseurs de meutes... Ne sommes-nous pas nous-mêmes des animaux ? » Pierre JOUVENIN, écologue. « Regardons les loups... ils nous apprennent le sens de la vie. » Une pianiste : « Bienvenue au loup ! » peut-on lire dans *Terre sauvage* en 1993. « Le Mercantour est aujourd'hui en état de grâce. Une forêt sans loup n'est pas une vraie forêt. »

### Le loup, vecteur d'un nouveau tourisme

« Quand le loup niche, le touriste rapplique. » ce papillon publicitaire mérite qu'on s'y arrête. En Italie, le Parc naturel des Abruzzes attire beaucoup de visiteurs : « Ici l'équilibre biologique est parfait. » Alors pourquoi pas un tourisme du loup en Vésubie ? Canis lupus ne fait pas que tuer des moutons et rapporter des primes aux éleveurs. Il peut aussi rapporter de l'argent (France Inter, 2003).

« Loup, y es-tu ? M'entends-tu ? Que fais-tu ? »

### Comptine populaire

On jouait au loup, autrefois, dans les cours de récréation. Pas aujourd'hui, sans doute. « Devant la fronde des ruraux, les services de l'État répliquent point par point. Les loups du Mercantour appartiennent bien au peuplement transalpin arrivé naturellement des Abruzzes. » Peut-on parler de réapparitions naturelles ? Isabelle MAUZ, chercheuse au CEMAGREF (Centre d'étude du Machinisme agricole et du génie rural des Eaux et Forêts), remarque : « Qu'on les ait mis, qu'on les ait aidés à venir, qu'on les ait laissés venir, il y a bien des raisons humaines à la présence des loups. Le retour « naturel » des loups en France et en Suisse est la conséquence des mesures de protection de l'espèce adoptées en Italie, donc d'une décision humaine. » Ici en Lozère, à l'heure où les éleveurs réagissent de plus en plus, le livre d'Anne VALLAEYS peut contribuer à nourrir le débat. Certains propos rapportés vont peut-être surprendre... ou alimenter un peu plus les passions ! L'auteur, elle, est résolument du côté de l'éleveur et de Catherine, la bergère devenue son amie.

*NB : cet ouvrage va bientôt figurer dans les rayons de la bibliothèque du Pont-de-Montvert.*

Simone Cros-Allier

Pont de Montvert  
Sud Mont Lozère  
conseil municipal  
11 octobre 2018

Sont présents : Jean-Pierre ALLIER, François BEGON, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stéphan MAURIN, Daniel MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Yves SERVIERE, Jean-Paul VELAY.

Représentés :

Excusés : Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Yves Elie LAURENT, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Dominique MOLINES, Françoise THYSS.

Absents : Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Marie LION.

Secrétaire de séance : François FOLCHER

## Adoption du compte rendu du conseil municipal du 6 septembre 2018

### La Poste

Le Conseil accueille Mme MEJEAN venue présenter le projet d'évolution des horaires d'ouverture de la Poste à compter du 1er janvier 2019. En application des dispositions du Contrat de Présence Territoriale liant la Poste à l'Etat, cet établissement peut faire évoluer les heures d'ouverture au regard des statistiques des opérations faites au guichet.

Mme MEJEAN nous informe que la Poste va réduire en application de ce contrat le temps d'ouverture du bureau du Pont de 2 heures hebdomadaires à compter de 2019 et pour cela réorganiser les horaires.

Après une première proposition de fermeture toute la journée du lundi, celle-ci fermement refusée par le Maire, la proposition d'évolution présentée aujourd'hui et soumise à l'avis du Conseil Municipal consiste en :

- Ouverture tous les matins de 9 h à 12 h 15, samedi 9 h à 12 h

- Ouverture les après-midis le mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h 15

- Fermeture les lundis et mercredis après-midi.

Le conseil municipal constate qu'à chaque révision de ces horaires (tous les trois ans), l'offre de service public est réduite par un grignotage progressif des temps d'ouverture. Avec cette proposition, c'est une deuxième après-midi d'ouverture qui est supprimée.

Les conseillers mettent en cause la comptabilisation de l'activité, cette dernière limitée à la seule prise en compte du temps de saisie informatique et pas du tout celui du temps consacré aux renseignements de l'utilisateur, difficultés de dépôts ou retraits de liquidités notamment pour les associations, non comptabilisation des éventuelles opérations faites par un facteur (qui elles sont comptabilisées au service courrier de Florac), etc... éléments qui concourent à une baisse des statistiques de l'activité.

Le Conseil Municipal de Pont de Montvert émet donc un avis défavorable à ce pro-

jet d'évolution et exprime son souhait du maintien de la situation actuelle.

### Délibérations

• Approbation du plan de financement de l'aménagement des combles du Centre de secours pour réalisation d'une salle de réunion.

L'estimation des travaux s'élève à 13.800 € HT. Ces travaux ne peuvent être financés que par la DETR. Le conseil Municipal adopte le plan de financement suivant : 60 % DETR, 40 % autofinancement.

• Plan informatique école : Le ministère de l'éducation Nationale lance un appel à projet « Ecole numérique ». M. le Maire propose de répondre à cet appel à projet afin de pouvoir doter l'école de nouveaux matériels (ordinateurs, tableaux numériques,...) qui pourraient être financés à hauteur de 50 %.

Le conseil adopte ce projet pour un montant de 14.000 € HT.

• Indemnités « perceptrice » : Comme chaque année, le conseil est invité à adopter le montant des indemnités versées au perceptrice du Trésor Public en rémunération du travail de comptabilité publique au bénéfice de notre commune nouvelle.

Le conseil vote à l'unanimité cette indemnité de gestion pour un montant de 554 €.

• Communauté de communes : Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale, une part des dotations Etat revient par le canal de la Communauté de communes. La Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales (CLECT) a évalué pour notre commune le mon-

tant de ce reversement à 16 328,36 €. Ce montant tient compte des coûts pris en charge par la commune pour le service de transport à la demande, de l'élaboration du PLU de la commune nouvelle, ainsi que d'une participation communale pour le financement de la crèche.

Proposition votée à l'unanimité.

• Aménagement du Quai : le quai, lieu central de la vie commerciale et sociale de notre village est un point stratégique du projet d'aménagement de la traverse du village par la RD998.

Dans le cadre des réflexions conduites pour le dossier de candidatures bourg-centre, engagées avec l'appui de la communauté de communes, l'idée a été avancée de lancer un concours d'architecture pour la conception de l'aménagement de cet espace public. M. le Maire propose de retenir cette idée et de lancer la procédure qui permettrait de retenir après appel à candidatures trois équipes qui élaboreraient trois projets sur lesquels pourrait être engagée une concertation publique avant un choix de projet.

Une telle procédure nécessite cependant que soit prévue une rémunération des équipes qui seront amenées à concourir et travailler sur le projet (de l'ordre de 3.000 € par candidat). Le conseil municipal adopte le projet de lancer cette procédure de concours.

### Point sur les Travaux

• Le béton bitumineux sur la VC de la Moline sera réalisé le mardi 16 octobre.

• Les reprises de maçonnerie au pont de l'Aubaret sont terminées.

• La réalisation du réseau d'adduction d'eau non potable à Runes est en cours ainsi que le chemin rural de la Brousse (entreprise BEAU TP).

• La réalisation du captage à Champlong de Lozère est en cours (Entreprise Rouvière).  
- Les travaux de réalisation des bureaux et vestiaires pour les garages communaux sont en cours.

• Fibre optique : Le câblage de la VC de Villeneuve est en cours via la réalisation des tranchées avec poursuite ensuite de la couverture entre le Pont de Montvert, Grizac, le Villaret et l'Hermet.

### Info sur l'avancement des dossiers en cours

• Complément d'équipement de téléphonie mobile : Suite aux signalements de nombreuses zones blanches en Lozère, un programme de constructions de relais complémentaires est en cours d'étude.

Notre commune est concernée par l'absence (totale ou partielle) de couverture de plusieurs villages : Finiels, Finialettes, La Brousse, Champlong, Montgros, Prat-Souteyran, Rieumal. Grizac et L'Hermet connaissent de très fréquents problèmes.

Questionné par l'Etat sur les priorités de desserte, le Conseil municipal se refuse à donner un quelconque ordre de priorité et réitère sa demande de couverture de tous ces villages habités à l'année.

• Acquisition de matériel de déneigement : remise des offres avant le 12 octobre 2018. Ouverture des plis le 16 octobre.

• Maison médicale : Lancement de l'appel d'offres concernant la maîtrise

d'œuvre pour l'aménagement de la maison médicale. Même date limite et date d'ouverture des plis le 16 octobre.

• Réseau de chaleur : La réalisation du projet de réseau de chaleur est envisagée en co-maîtrise d'ouvrage avec le SDEE (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement) L'objectif est que cet établissement soit porteur et financeur du projet avec les aides déjà obtenues par la commune et remette ensuite l'ouvrage à la commune pour l'exploitation du chauffage des bâtiments communaux.

Le projet s'élève à 431 000 € HT et est subventionné à près de 80 % :

- 241 800 € par les fonds européens (FEDER) récemment obtenus

- 103 000 € par la Région Occitanie.

• Maison du Territoire : La communauté de communes a validé le lancement d'un appel à candidatures pour le choix d'un maître d'œuvre. Ce bâtiment, à construire à l'emplacement de l'ancienne poste, est destiné à accueillir le musée du PNC, un haut lieu de l'agropastoralisme (bien UNESCO) et l'office de tourisme de notre communauté de communes.

• Grand Site Occitanie (GSO) : Le conseil Régional OCCITANIE a décidé d'étendre sa politique de classement « Grands Sites » (initiée sur Midi-Pyrénées) à l'ensemble de son nouveau territoire. C'est ainsi que pourraient être créés 40 « Grands Sites Occitanie », qui bénéficieraient de l'appui financier de la Région pour les aménagements touristiques (notre projet de « Maison du Territoire » par exemple) et pour la promotion du territoire.

Notre communauté de communes « Des Cévennes au Mont Lozère » s'est associée à la candidature « Grands Sites CEVENNES » couvrant le territoire cévenol allant du massif du Mont Lozère jusqu'à celui de l'Aigoual et le Bassin Alésien.

Le Pont de Montvert serait « cœur emblématique » de ce site puisque la commune est classée « Site Patrimonial Remarquable » (ayant remplacé la ZPPAUP). A ce titre la commune serait signataire de la convention Région - Collectivités locales et bénéficierait prioritairement des dispositions de ce classement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion à cette démarche.

### Questions diverses

• Les cérémonies du 11 novembre 2018 (le centenaire) se dérouleront ainsi :

- Fraissinet de Lozère à 9 h  
- Saint Maurice de Ventalon à 10 h

- Le Pont de Montvert à 11 h  
- Florac à 14 h

• Fermeture de poste à L'Office Nationale des Forêts (ONF) : le Conseil vote une motion contre la fermeture d'un poste de garde moniteur sur l'unité territoriale de Pont de Montvert

• Travaux VC1 : l'entreprise MOLINES interviendra sur la VC1 vers le Mas de la Barque pour la réparation d'un aqueduc effondré.

• Un courrier a été envoyé au propriétaire d'une maison à Racoules pour rappel des règles à respecter concernant les ordures ménagères, les encombrants et le tri sélectif, sous peine de poursuites.

Ventalon  
en Cévennes  
conseil municipal  
16 juillet 2018

Présents : Pierre-Emmanuel DAUTRY, Muriel DE GAUDEMONT-LANDAIS, Loïc JEANJEAN, Camille LECAT, Marie-Christine LIEBER, Céline MATHIEU, Emilie MERMET-BOUVIER, Véronique NUNGE, Hervé PELLECUER, Fabienne SALMERON, Alain VENTURA

Représentés : Jean-Claude DAUTRY, Marc GOURDON, Jacques HUGON Daniel MATHIEU

Absents : Anne-Marie DIDIER, Frédéric MOUREAU, Frédéric NADLER Solène RENARD, Miriam ROESSEL

Secrétaire de séance : Pierre-Emmanuel DAUTRY

En préambule de la séance, un hommage est rendu à Josette ROUX, conseillère municipale décédée le 30 mai 2018. Une minute de silence est observée.

Il est précisé que des amis de Josette ont fait un don à la commune de 200 € en mémoire de l'attachement et de l'engagement de Josette envers Ventalon en Cévennes.

### Approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 mai 2018

Le compte rendu du conseil municipal du 30 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

## Individualisations de subventions 2018

La commune a reçu des demandes de subventions ou des propositions d'adhésions émanant de divers organismes et associations au titre de l'année 2018. Les élus étudient les demandes reçues. Les subventions suivantes sont proposées :

### Voir TAB 1 et 2

Certains élus, du fait de leurs engagements au sein de ces associations se retiennent du vote, entraînant un défaut de quorum.

Seules les subventions suivantes sont donc votées à l'unanimité :

### Voir TAB 3 et 4

Les autres propositions de subventions seront remises à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

## Décisions modificatives (budget caisse des écoles et budget principal)

Il est proposé aux élus de voter des décisions modificatives du budget de la caisse des écoles et du budget principal afin de procéder à des réajustements, les crédits ouverts sur certains articles ayant été insuffisants.

Ces décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité.

### Voir TAB 5

TAB 1

Demandeurs	Subvention / adhésion votée en 2018
La Châtaigneraie cévenole	25 € (adhésion)
Fondation du Patrimoine	55 € (adhésion)
Epi de Mains	700 €
Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches	700 €
Cinéco	240 €

TAB 2

Demandeurs	Subvention / adhésion votée en 2018
Association des Parents d'élèves de Ventalon en Cévennes	600 €
Vivre à Vialas (pour une Lecture Théâtrale et musicale à Ventalon en Cévennes)	100 €
Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance	50 €
Du Céfédé à la Ligne Verte	250 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers du Collet de Dèze	250 €
Association LIRIDONA	100 €
Association des Maires Ruraux de France	56 € (adhésion)
ADIL de la Lozère	40 € (adhésion)

TAB 3

Demandeurs	Subvention / adhésion votée en 2018
La Châtaigneraie cévenole	25 € (adhésion)
Fondation du Patrimoine	55 € (adhésion)
Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches	700 €
Cinéco	240 €
Association Promotion Saint Andréol de Clerguemort	200 €
Vivre à Vialas (pour une Lecture Théâtrale et musicale à Ventalon en Cévennes)	100 €
Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance	50 €
Du Céfédé à la Ligne Verte	250 €

TAB 4

Demandeurs	Subvention / adhésion votée en 2018
Amicale des Sapeurs-Pompiers du Collet de Dèze	250 €
Association LIRIDONA	100 €
Association des Maires Ruraux de France	56 € (adhésion)
ADIL de la Lozère	40 € (adhésion)

## Emprunt relatif au financement des travaux du Géripon

Lors de la précédente séance du conseil municipal, il avait été convenu qu'il était nécessaire de souscrire un emprunt pour financer les travaux du Géripon. Après étude, il s'avère que la commune doit emprunter 100 000 €.

Muriel DE GAUDEMONT-LANDAIS a pris contact avec des organismes bancaires pour obtenir des propositions de financement. Elle est notamment en négociation avec la Caisse d'Épargne et avec le Crédit Agricole du Languedoc.

Une délibération est prise pour donner pouvoir au Maire afin de conclure un contrat de prêt avec l'organisme le mieux-disant, pour une durée

de 20 ans : vote pour à l'unanimité.

## Syndicat Mixte de la Ligne Verte des Cévennes : financement de la participation des communes à l'investissement (recours à l'emprunt)

Loïc JEANJEAN présente le sujet.

Le Syndicat Mixte de la Ligne Verte des Cévennes propose de contracter un emprunt du montant total de la participation des communes à l'investissement (soit 474 500 €), les subventions de l'Etat, de la Région et du Département étant maintenant assurées. Il est demandé à chaque commune de s'engager pour le remboursement des annuités de cet emprunt sur 15 ans.

TAB 5

BUDGET CAISSE DES ECOLES :			
FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
60623	Alimentation cantines	2000	
6063	Fournitures entretien, petit équipement	2600	
748	Autres attributions et participations		4600
<b>TOTAL :</b>		<b>4600</b>	<b>4600</b>
BUDGET COMMUNE :			
FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
7087	Remboursement de frais		2300
7718	Autres produits exceptionnels		450
7032	Stationnement et location voie publique		650
615231	Entretien, réparations voiries	-3100	
60632	Fournitures de petit équipement	-7600	
6573	Subv. Fonct. Organismes publics	4600	
6554	Contributions organismes de regroupement	3400	
61551	Entretien matériel roulant	3000	
6156	Maintenance	3100	
<b>TOTAL :</b>		<b>3400</b>	<b>3400</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		3090,63
231 (op.11)	Immobilisations corporelles en cours	3090,63	
2111 (op30)		1100	
2151 (op23)		1600	
2157 (op32)		-2700	
<b>TOTAL :</b>		<b>3090,63</b>	<b>3090,63</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>6490,63</b>	<b>6490,63</b>

Le projet est financé à 90 % (ce qui est rendu possible par le fait que le Département est membre du syndicat, donc il attribue une subvention et paye une cotisation). Les élus de Ventalon en Cévennes acceptent de s'engager pour le remboursement des annuités. La délibération est donc adoptée à l'unanimité.

### Règlement général sur la protection des données : nomination d'un Délégué à la protection des données

Le règlement général sur la protection des données est entré en vigueur le 25 mai 2018. Ce règlement contribue à mieux protéger les données à caractère personnel. Il impose à toutes les collectivités de se doter d'un délégué à la protection des données (DPO). L'article 37 du règlement autorise les collectivités à avoir un délégué mutualisé ou en sous-traitance. AGEDI, éditeur du logiciel utilisé par notre commune pour traiter

les affaires municipales (élection, état civil, délibérations, etc), propose gratuitement un service de DPO aux collectivités qui le souhaitent. Les élus votent pour l'adhésion à ce système à l'unanimité.

### Clôture de l'enquête d'utilité publique du schéma directeur d'assainissement de St Andéol de Clerguemort

L'enquête d'utilité publique relative au zonage d'assainissement de la commune déléguée de St Andéol de Clerguemort a eu lieu du 26 mars au 26 avril 2018.

Le commissaire enquêteur, Mme Nicole PULICANI, a rendu son rapport. Elle émet un avis favorable à la validation du zonage d'assainissement de St Andéol de Clerguemort. Le conseil municipal doit donc délibérer pour acter la clôture de l'enquête publique.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité par les élus.

### Convention de pâturage

Un habitant de la commune a fait parvenir une demande à la mairie pour faire pâturer son troupeau à la forêt du Crespin. Cette demande a été évoquée lors de la précédente séance du conseil municipal. Il avait été convenu que des précisions seraient apportées aux élus concernant les parcelles concernées.

Il est possible de faire des conventions de pâturage pour les parcelles non classées en régime forestier. Un périmètre de protection immédiat autour de la source sera prévu dans la convention. Une voie de transhumance existe sur la crête, ainsi qu'un sentier de PR. Ces éléments seront précisés dans la convention. Les parcelles suivantes seront incluses dans la convention : 890 /889 /91 /92 /93 /855 /878 /1120.

Un pouvoir est donné à Emilie MERMET BOUVIER pour rédiger et signer cette convention.

Vote pour à l'unanimité.

### Convention de partenariat avec les ABPS

L'association ABPS a proposé à la commune de signer une convention de partenariat : les ABPS organisent une formation professionnelle CQP N2 « ouvrier professionnel en pierre sèche » et propose à la commune de renforcer un mur à l'Espinas. En contrepartie, la commune s'acquitterait des coûts des repas (midi ou soir) des stagiaires et formateurs, du coût de l'hébergement, du coût des pierres nécessaires et de la préparation du site (terrassement). La formation aurait lieu en septembre 2018. Il est possible de s'engager pour une

ou deux semaines de stage. Il s'agirait lors de ce stage de commencer le mur piéton entre le parking et le hameau de l'Espinas, le long de la route départementale.

Les élus débattent du coût du stage et de l'intérêt du projet. Il est convenu qu'il est impératif de mener le projet de mur à son terme. Les élus votent pour à l'unanimité. La convention sera conclue pour deux semaines de stage. Les élus souhaitent renouveler la convention l'an prochain pour 2 semaines de stage supplémentaires, afin que le mur soit réalisé dans son intégralité.

### Subvention 2018 à l'ASA DFCI

Une subvention de 8000 € à l'ASA DFCI pour l'année 2018 avait été votée par le conseil municipal lors de sa séance du 08 février 2018. Par courrier en date du 20 mars, l'association ASA DFCI sollicite auprès de la commune une subvention d'un montant total de 10 700 € pour l'année 2018, suite aux problèmes de trésorerie qu'elle a rencontrés. Alain VENTURA présente les démarches entreprises par l'ASA DFCI pour surmonter les difficultés financières. Le coût du travail facturé à l'heure pour les communes et pour les particuliers a augmenté. Cela n'a pas eu d'impact négatif sur le nombre de demandes. Des études sont en cours avec le Département pour voir s'il serait intéressant d'augmenter le temps de travail.

Plusieurs élus, du fait de leurs engagements au sein de l'ASA DFCI, se retirent du vote concernant le montant de la subvention 2018 de la commune à l'ASA. Le quorum n'étant pas atteint,

le sujet sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil municipal.

## Projet d'aménagement de la forêt du Crespin : proposition de participation des habitants

Nathalie TREMEL, de la Charte forestière, propose d'accompagner notre commune dans la mise en place d'ateliers à destination des habitants concernant le projet d'aménagement de la forêt du Crespin. L'objectif serait de permettre aux habitants de mieux s'approprier cette nouvelle forêt communale et de permettre aux élus de mieux cerner les attentes du public en matière de gestion forestière.

Les élus sont d'accord à l'unanimité pour cette démarche qui est très positive.

## Point sur l'avancée de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Une réunion de la commission PLU a eu lieu lundi 25 juin 2018. Muriel DE GAUDEMONT LANDAIS fait le point sur l'avancée du projet. La réunion a permis de réfléchir sur la stratégie à mettre en place par rapport aux zones constructibles. Les hameaux ont été recensés et il est apparu qu'il était nécessaire de ne pas se laisser enfermer par les enjeux particuliers. Certains axes ont été évoqués (Lézignan, le Géripou, l'Espinassas). Une Opération d'aménagement programmée (OAP) touristique pourrait être ajoutée (elle concernerait la mise en place d'équipements le long de la Ligne Verte).

## Rénovation Ruine de l'Espinassas : chantier démonstrateur

Camille LECAT présente un

projet éventuel de rénovation de la troisième ruine de l'Espinassas.

Cette rencontre a eu lieu en présence de Marie-Christine LIEBER, de Jean-Claude DAUTRY, de Camille LECAT et du CGET (commissariat général à l'égalité de territoires - ancienne DATAR). Un dispositif a été présenté : « chantier démonstrateur ».

Ce dispositif se fonde sur un processus participatif. Il s'agit de faire participer les artisans en amont à la conception du chantier. Il s'agit aussi d'une démarche locale (avec par l'exemple l'emploi de matériaux locaux). Le respect des coûts des travaux ultérieurs serait garanti par ce processus participatif.

Le CGET finance l'animation du projet et l'étude préalable (avant-projet). Néanmoins les coûts de cette étude semblent exorbitants aux élus qui ne souhaitent pas retenir cette idée.

## Pôle Pleine Nature

Marie-Christine LIEBER s'est rendue à une réunion Pôle Pleine Nature Mont Lozère. Un bureau d'études a été mandaté (Cartosud) pour établir 3 carto-guides homogènes à l'échelle du territoire. Notre secteur sud est le premier. Il s'agit de répertorier les chemins VTT, les PR existants, de voir les autorisations à demander aux propriétaires, etc. Marie-Christine les accompagnera sur le terrain.

Dans un second temps, des crédits seront consacrés à l'équipement des sentiers (rouvrir les chemins, balisage, équipement, aires de pique-nique, tables d'orientation) : 500 000 €. Mais l'entretien

reviendra ensuite à la Communauté de communes.

Dans un troisième temps, des actions de communication auprès du grand public seront entreprises. Le bilan est donc très positif à cette heure et le dossier est pris en charge par une équipe sérieuse et techniquement compétente.

## Questions diverses

- Syndicat Mixte de la Ligne Verte

Loïc JEANJEAN constate qu'il est difficile que tous les représentants auprès du Syndicat Mixte de la Ligne Verte soient présents aux réunions, compte tenu notamment de la fréquence de ces réunions (2 réunions par mois). Il conviendra donc d'étudier cette question afin d'assurer une représentation optimale des élus lors de ces réunions.

- Conseil d'école

Camille LECAT fait le point sur le sujet. 19 élèves sont inscrits. La perspective est donc stable pour l'an prochain. Et de nombreux petits sont attendus par la suite. C'est très encourageant. Il y aura un changement de répartition des classes : Christian RAMEAU prendra les CP.

L'opération d'acquisition de matériel informatique se concrétise. Il s'agit d'une opération à 4002 €, subventionnée à 50 %. Une convention sera signée à cette fin avec l'Académie de Montpellier.

Par ailleurs les élus souhaitent qu'un point soit fait lors d'une prochaine séance du conseil municipal sur le coût de la fourniture des repas à la commune de St Privat de Vallongue.

Il sera nécessaire de rénover le matériel de cuisine. De l'investissement est à prévoir sur la fin de l'année et sur les années à venir.

- Restriction de la circulation en cœur de Parc  
Emilie MERMET-BOUVIER fait remarquer des difficultés de circulation sur certaines voies. En effet le Parc National des Cévennes a mis en place un système de restriction de circulation de certaines voies en cœur de parc et les panneaux posés (interdiction sauf riverains) ne formalisent pas les usages prévus au Plan d'aménagement (accès aux habitants du territoire du PNC).

Toutefois des macarons édités par le PNC et signés par le Maire sont disponibles en mairie auprès des habitants pour signaler leurs véhicules autorisés à circuler sur ces voies interdites aux non habitants du PNC (et mal signalées).

- Tables de pique-nique de l'Espinassas

Véronique NUNGE demande que la commune participe à la sécurisation des tables de pique-nique installées par l'association Epi de Mains.

La commune pourrait demander au Département la mise en place d'une glissière de sécurité.

Céline MATHIEU fait aussi remarquer un problème esthétique et fonctionnel sur l'implantation des panneaux à l'Espinassas (panneaux signalant le parking bord de RD 35).

Tous les points figurant à l'ordre du jour de la séance ayant été abordés, la séance est levée à 21 h 45.

## Communauté de communes

### Sur notre communauté de communes, on avance pour développer notre territoire !

La communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère regroupe les Vallées Cévenoles (vallée française, vallée longue et Calbertois) et le Mont Lozère. Elle essaie peu à peu de construire son projet de territoire autour de la création d'entreprises, d'emplois et l'accueil de nouvelles populations. Des réunions importantes ont eu lieu pour une meilleure couverture et une adaptation de nos crèches sur tout le territoire avec un partage plus équitable des charges de fonctionnement. Après l'ouverture de la MSAP (Maison des Services au Public) de Ste Croix et Saint Etienne, nous avons voté la création de la MSAP du Collet de Dèze et d'une antenne sur Vialas et St Germain de Calberte (attente d'un accord de l'Etat).

Nous avons décidé d'appuyer le projet communal de rénovation du Village de Vacances de St Roman de Tousques (commune de Moissac) et le projet de création d'un lieu de vente (physique et par internet) des produits issus de notre territoire sur ce même village (dans l'ancienne coustellerie).

La Zone d'Aménagement Economique de St Julien des Points que nous voulons créer comprend un

pôle agroalimentaire et deux autres lots. Les financeurs se sont engagés sur ce projet de 2 456 000 €. Ministère de l'écologie 660 000 €, DETR 604 000 €, Région 344 000 € et Département (65 000 €). Les entreprises du pôle agroalimentaire, la SAS Tanane-Serron (Abel Tanane - Transformation carnée et venaison), l'atelier Castane (Transformation châtaignes - président : Serge Bruguier), la brasserie PBC (M et Mme Ferchat), l'atelier volailles (Cédric Cuenca), se sont engagés à payer un loyer correspondant au remboursement de l'emprunt sur la part pôle agroalimentaire, à la communauté de communes. Pour les 2 autres lots de la zone, l'atelier MTE (métallier en plein développement) a déjà postulé sur un des deux lots. Le permis de lotir est déposé, les plans du pôle agro sont finalisés et le lancement des travaux de viabilisation est lancé. Ce projet pourrait être complété sur Fonds Leader pour les volets énergétiques et développement durable. Le montage de cette opération a mobilisé fortement le Syndicat Mixte des Vallées Cévenoles et Marianne, notre Chargée de Projets au Pont de Montvert. Merci à eux pour leur investissement au service de la collectivité.

Les travaux du lieu de vie Les Menhirs de Stevenson sur le presbytère de Fraissinet de Lozère sont bien avancés (80 %). Les 2 ateliers poterie et brasserie sont en cours de construction (40 %) sur Saint Frezal de Ventalon.

Le projet de Maison du territoire (1 700 000 €) avec Office du Tourisme - Musée du Parc des Cévennes

et Haut lieu du Pastoralisme UNESCO dans l'ancienne poste au Pont de Montvert est en cours de finalisation financière.

Nos zones d'activités prennent leur envol.

Tous les lots de Masméjan sont vendus (lot 1 à la costumière Louise Bordes, Lot 2 à le graphiste Julie Mercey, Lot 3 à la Société l'Art de Vie (M et Me Bonnet), Lot 4 à M Locatelli (vins et spiritueux), Lot 5 à M et Me Muller (non artisanal) et Lot 6 à Arbousset - Pantel Florence (Gestion du Village de vacances). Sur la ZAE de St Privat de Vallongue, 2 nouveaux lots sont vendus.

Les 2 Communautés de Communes du Sud Lozère portent ensemble le Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) Sud Lozère (Présidente : Flore Thérond de Quézac, et Vice-Président : Jean-Pierre Allier) qui gère les fonds LEADER (Soutien aux porteurs de projets publics, privés et associatifs), les dossiers sur l'Approche Territoriale Intégrée (ATI - soutien aux projets sur la transition écologique), l'accueil des nouvelles populations, le contrat de Ruralité avec l'Etat et le contrat avec la Région Occitanie.

Ce PETR vient de mettre en place 2 initiatives très intéressantes :

- Un colloque « Y a du génie dans le désert » qui a rassemblé plus de 120 personnes de Lozère mais aussi de toute la France. Aidé par Sol et Civilisation, nous avons pu partager les projets les plus novateurs de notre territoire mais aussi des initiatives intéressantes dans le Mené en Bretagne, autour de Figeac (Lot) ou sur le Parc des grands Causses en Aveyron.
- Une session d'accueil qui

a rassemblé 11 porteurs de projets qui souhaitent s'installer chez nous dans le tourisme, dans l'agriculture ou dans le conseil.

Grace à l'aide de Celine Husson, des réflexions sont menées avec les villages Centres Bourgs. Un travail important a été fait sur Ste Croix, Vialas, St Etienne et le Pont de Montvert, qui vont pouvoir contractualiser avec la Région sur des financements bonifiés (contrat Centre Bourg). Le Collet de Dèze et St Germain vont aussi être aidé par Celine dans le même esprit. Ce travail se fait en partenariat avec le PETR, le CAUE, le Parc des Cévennes, les services de l'Etat et du Département, mais aussi avec des consultations de la population (débat et concours d'architecture à Vialas et bientôt au Pont de Montvert sur l'aménagement du Quai). Merci à toutes les parties prenantes pour leur investissement.

Jean-Pierre Allier

## La chasse dans une profonde transformation du monde rural

*Retour sur la conférence du 14 avril dernier au relais de l'Espinas organisée par l'association Epi de mains. Quarante à cinquante personnes étaient réunies ce soir-là pour s'écouter, échanger et partager sur le thème tout particulier de « La nature, l'homme et la chasse au XXIème siècle ».*

Les échanges et les débats furent extrêmement riches grâce à la grande diversité du public. De tous âges, de tous lieux (Gard et Lozère), individuellement ou en couple chaque participant était venu avec ses propres motivations et ses propres questionnements pour contribuer à la construction d'une soirée particulièrement ouverte et intéressante.

Je retiendrai l'intérêt tout particulier que portent nos concitoyens pour une chasse utile pour l'environnement, respectueuse et répondant aux préoccupations de chacun. Autre point positif et tout à fait singulier de cette rencontre : la part non négligeable de chasseresses et usagères de la nature ou encore les multiples échanges et agréables instants consommés avec des chasseurs de petits et gros gibiers (par exemple avec ce couple de chasseurs de lièvre Mendois) et plus globalement avec tous ces utilisateurs de la nature en activité ou retraités attachés à la conservation et à la protection d'un patrimoine exceptionnel.

L'objectif de la séance était, avec les éléments d'analyse dont nous disposons aujourd'hui, de permettre à l'assemblée de s'interroger sur l'impact de l'espèce humaine sur l'environnement, sur les évolutions engendrées et sur les nouvelles stratégies que les chasseurs développent face aux nouveaux défis écologiques. De quoi avons-nous hérité ? Que voulons-nous laisser aux futures générations ? Quelle place occupons-nous dans

la nature ? Que pouvons-nous faire individuellement et collectivement pour préserver les équilibres ? Comment la nature évolue-t-elle ou réagit-elle et pourquoi ? Qu'est-ce qu'une chasse utile pour l'environnement au XXIème siècle ?

Nous observons depuis quelques décennies que les transformations de l'organisation économique, des modes de vie, des pratiques résidentielles (40 % de retraités en milieu rural aujourd'hui) changent en effet profondément le rapport des hommes à la nature.

Ainsi, les activités agricoles ont été souvent, et particulièrement en Cévennes, reléguées au second plan par la montée d'une demande sociale pour d'autres usages (tourisme, loisirs, artisanat, conservation de la nature...). Le mode de vie rural, aujourd'hui, a tendance à se dissoudre dans un modèle de consommation généralisé dans lequel l'expérience de la nature locale s'est globalement affaiblie. Notre lecture des milieux naturels est d'autant plus complexe que les bouleversements climatiques s'accroissent. Rappelons que le réchauffement climatique que nous vivons actuellement est vingt fois plus rapide que lors de la dernière glaciation. Reconnaissons modestement qu'il est donc difficile de suivre l'évolution de notre environnement ! L'observation (de jour comme de nuit pour les plus assidus) et le suivi des milieux naturels deviennent, de fait, plus pointus et deman-

dent de plus en plus de temps. Il ne suffit que de quelques jours sans rester au contact du monde animal et végétal pour perdre nos repères et pour ne plus comprendre certains phénomènes nouveaux ou certains changements brusques... Mais ce monde naturel en perpétuel mouvement fascine quelques naturalistes passionnés.

De nombreuses méthodes et outils de suivi existent et sont souvent utilisés par les chasseurs et autres passionnés de nature attachés à la gestion des espèces (autopsies des animaux prélevés, analyse des tableaux de chasse, estimation de l'âge par coupe dentaire des grands cervidés, observation en inter saisons et comptages au chien des sangliers par exemple en fin de saison, identification des espèces de végétaux envahissantes ou menacées, partenariat et échange d'informations avec les agriculteurs, les forestiers, les pêcheurs...).

A nous, aujourd'hui, tous responsables de notre avenir, de tirer les leçons de nos erreurs (la nature sait nous le montrer), de prendre en compte les évolutions que nous constatons, d'éviter le piège d'une chasse devenue peut-être trop facile et trop artificialisée (nouvelles technologies, proliférations de certaines espèces...) qui nous éloigne insensiblement de nos origines animales et affaiblit nos capacités d'adaptation.

■  
Jérôme AZAÏS

# Remerciements

*Une année difficile, financièrement, pour la société de chasse Saint Maurice/Saint Frézal pendant la saison 2017 – 2018.*

**L**a chambre froide, située aux Bastides, qui est destinée à refroidir le gibier prélevé est tombée en panne. Un diagnostic précis a été établi par un professionnel et le devis de réparation a été fixé à 1660 euros...

Il est important de rappeler que la chambre froide en question permet de stocker, dans les meilleures conditions d'hygiène, le gibier chassé et de le redistribuer aux propriétaires des terrains chassés ainsi qu'aux chasseurs. Il a donc fallu faire appel aux portefeuilles des chasseurs mais aussi solliciter une aide financière extérieure, ce qui n'est pas dans l'habitude de cette association, qui n'a jamais été demandeuse d'une subvention quelconque bien qu'elle fasse partie des plus importantes du territoire.

Je me suis donc tourné, tout naturellement, vers les deux municipalités concernées (Saint Maurice et Saint Frézal) et vers les instances de la chasse, pour être soutenu. Je sais qu'il est d'usage, pour de nombreuses associations de s'inscrire pour des demandes de subventions annuelles ou même exceptionnelles pour des dossiers particuliers. Il a d'ailleurs été décidé par les membres de l'association de présenter dorénavant des demandes annuelles.

Plutôt que de citer ceux qui ont refusé d'apporter leur soutien à l'association, contentons nous de remercier ceux qui l'ont fait, de manière spontanée !

C'est pourquoi, en tant que président de l'association et au nom des membres qui la composent, je tiens à remercier particulièrement : l'association cynégé-



tique du Parc National des Cévennes, la commune de Pont de Montvert Sud Mont Lozère, Michel Riou, Adjoint bien connu de la commune historique de Saint Maurice...

■  
**Michel Salles,**  
Président de la société de chasse  
St Maurice/St Frézal



## Pour Bleuette de Lagausie

*En ce dimanche 04 novembre 2018, au milieu de l'après-midi, BLEUE s'est éteinte en douceur et s'en est allée rejoindre FAFO son époux décédé déjà depuis de nombreuses années. Ils reposent côte à côte dans le cimetière familial de leur propriété de l'Ausselet – St Frézal de Ventalon.*

Elle est née en 1920 et la ville a été son premier horizon. Elle fait de sérieuses études et épouse François de LAGAUSIE ingénieur agronome. Leurs engagements intellectuels et politiques les amènent à adhérer à la Résistance. François y jouera un rôle de premier plan.

À un moment, leur santé va se dégrader et ils seront obligés de faire des séjours dans des lieux spécialisés qui leur permettront de soigner leurs poumons malades.

Plus tard, peut-être par amour pour la nature, peut-être pour trouver un pays où l'air est pur, ils s'installeront dans les Cévennes, à l'Ausselet, propriété laissée libre après le départ de Justin BARGETON. Ils sont déjà néo-ruraux précédant largement ceux qui viendront dans les années 1970 ! Ils améliorent cette maison, s'intéressent aux terres. Ne vont-ils pas jusqu'à planter une vigne qui prospérera très honorablement ! Ils vivent en parfaite entente avec leurs voisins, SAIX à la Cabanelle, CHAPELLE à Bonijols. La vie de l'esprit, pour eux, reste intense et l'éloignement de ce qu'on appelle les « centres de culture » semble ne les affecter en rien. Leurs enfants, leur fils Michel particulièrement, bien qu'éloignés à cause de leurs obligations professionnelles, s'intéressent fort et participent sans réserve à la vie de l'Ausselet.

En 1977, Mme de LAGAUSIE entre au conseil municipal et est élue adjointe au maire. Son engagement pour la commune est immédiat et total : les routes, les maisons, les adductions d'eau et surtout l'école... rien ne lui échappe.

Et comment résister à rappeler quelques anecdotes...

Ne m'a-t-elle pas dit un jour : « Avez-vous remarqué la mention sur la plaque aux morts de la grande guerre ? Saint Frézal à ses enfants victimes de la guerre... ». Formule singulière, bien différente de l'habituel « morts pour la France » et relevant, en 1924, d'un conseil municipal qui ne manquait pas de réflexion.

Et dire que moi, enfant du pays, censé tout connaître, n'avait pas observé cela !

Que dire encore de la calligraphie des notes qu'elle rédigeait : la qualité du graphisme laisse admiratif l'entourage plus apte aux pattes de mouche qu'à l'art des pleins et des déliés !

Revenue du mandat électif, l'activité de Bleuette ne s'arrête pas pour autant et la vie de l'esprit continue à jouer un rôle majeur et les moments près du feu de cheminée ne manquaient pas de charme.

Mme de LAGAUSIE vivait seule dans sa grande maison mais sa possibilité de conduire sa voiture ne la laissait pas immobile. Et puis son fils Michel, surtout lorsqu'il a été à la retraite, s'est impli-

qué encore davantage dans la vie de la propriété et dans la vie publique locale : son engagement actif dans les actions menées à Champdomergue ou dans l'association « du Céfédé à la ligne verte » nous a été d'un très précieux appui.

Mais le grand âge arrivé, la vie en autonomie à l'Ausselet n'a plus été possible et il a fallu trouver un accueil à la maison de retraite du Collet de Dèze. Bleuette, diminuée dans son corps, conservait intacte sa pensée. Peu ou pas d'écriture, peu de lecture, mais la volonté de VIVRE ! N'était-elle pas encore à la cérémonie de Champdomergue ce 10 septembre dernier !

Et puis, par un calme après-midi d'automne, la flamme s'est éteinte.

La commune de Saint Frézal vient de perdre une GRANDE DAME, une belle et attachante personnalité.

Dormez en paix, Bleuette, vous avez mené le bon combat et votre souvenir restera en nous un très long temps.

Nous présentons nos condoléances à ses enfants, ses petits enfants, ses proches. Nous leur disons combien nous partageons leur peine et les assurons de notre profonde sympathie.



Etienne Passebois

# Un enfant du Pays nous a quittés

*C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Claude Servièrre. Il s'est éteint le 16 octobre, à l'âge de 69 ans, au Centre Hospitalier de Carcassonne.*

Claude est né à Montgros en 1949 où ses parents, Firmin et Marie Servièrre étaient cultivateurs. Il a dû faire sa première année de scolarité à La Brousse, en pension chez Nathalie Commandré, puis, devenu assez grand pour faire le trajet à pieds avec son cousin Yves, à l'école de Prat Souteyran, jusqu'au certificat d'études, obtenu au premier rang du Canton. Ce bon élève n'aimait pas particulièrement l'école et ses études après le collège furent brèves. Pourtant, pendant toute son existence, il a aimé apprendre, s'instruire en fonction de ses centres d'intérêts, cultiver sa curiosité en faisant jouer son excellente mémoire.

Maçon pendant deux ans pour une entreprise floracoise, puis facteur auxiliaire au Pont de Montvert au retour de son service militaire, Claude travaillait en parallèle à la ferme de Montgros où les activités ne manquaient pas. Après son mariage avec Denise Folcher, assistante Sociale dans l'Aude et la naissance de leur fille, Anne-Lise, en janvier 1987, et trouvant les terres de Montgros « trop petites » il rechercha une autre propriété et eut un coup de cœur pour une ferme de 80 ha, à Saissac, dans l'Aude. Cette propriété nécessitait de gros travaux, aussi bien au niveau des terres agricoles que des

bâtiments, mais l'affaire fut conclue en trois mois et, fin février 1988, la famille déménageait de Montgros à Saissac, avec les trente vaches et la totalité du matériel de la ferme. Firmin et Marie étaient du voyage...

Visionnaire, passionné, gestionnaire sérieux, travailleur infatigable et adroit, Claude a œuvré en permanence



pour faire progresser sa nouvelle exploitation, sans oublier ses racines lozériennes puisqu'il transhumait, pendant plusieurs années, une partie de son troupeau sur les terres de Montgros qu'il avait gardées. Fidèle à la race Aubrac, il a même donné envie à quelques éleveurs, parmi ses nouveaux voisins, de s'y consacrer aux dépens de la race Gasconne.

Et les années ont passé très vite, entre les travaux de la ferme, les passages à Montgros, toujours cher au cœur de

Claude, les bons moments en famille et entre amis, jusqu'à cette maladie qui s'est révélée ces derniers mois et qui a eu raison, en si peu de temps, de cet homme solide, déterminé et courageux jusqu'à son dernier jour.

Les obsèques de Claude ont eu lieu à Saissac, le 19 octobre. Sa famille, ses proches, ses amis étaient venus nombreux témoigner leur affection et les hommages furent appuyés et émouvants.

Claude a rejoint Firmin et Marie au cimetière de Saissac. Un peu de terre de Montgros rapportée par son cousin a recouvert son cercueil, un geste qui a rajouté une touche émotionnelle à cette cérémonie empreinte de tristesse.

Claude aura eu la grande joie de voir naître son petit fils Arthur, en février 2017, de prendre soin de

lui, un de ses derniers bonheurs...

A Denise qui l'a accompagné avec courage et à toute cette famille dans la peine, nous adressons nos sincères condoléances.

■  
Jean-Paul Velay



## Un amoureux de la nature et de la chasse nous a quittés

*Nous apprenons, avec une grande peine, le décès de Robert Agud survenu le 28 octobre à Pomérols, dans l'Hérault, à l'issue d'une grave et brutale maladie qui l'a touché, voilà moins d'un an, sans lui laisser la moindre chance, malgré l'espoir et la volonté dont il a fait preuve pour la combattre. Ses obsèques ont été célébrées en l'Eglise de Pomérols le 31 octobre et l'inhumation a eu lieu au cimetière de cette ville, en présence d'une foule nombreuse, recueillie et triste.*



**R**obert Agud était né en 1949 à Marseillan, à côté de Pomérols où habitaient ses parents. Il a passé toute son enfance, sa jeunesse et sa vie professionnelle dans cette jolie ville qu'il affectionnait particulièrement. Après des études de géomètre expert, il a repris l'entreprise de maçonnerie générale créée par son père, qu'il a continué à développer et faire prospérer. Robert était devenu un personnage incontournable dans cette petite ville où il avait toujours vécu et travaillé. Il en connaissait tous les

lieux, toutes les demeures, tous les habitants, anciens et nouveaux venus. Il était très investi dans la vie locale, au niveau associatif, religieux, festif : un homme très estimé, plein de bon sens, toujours prêt à rendre service ou à donner le bon conseil, proche des gens, de sa famille...

En 1976, Robert a épousé Mireille Benoît et s'est intéressé à notre région, en venant souvent dans la maison de famille du « Bois de Pantel », sur la commune historique de Saint Frézal de Ventalon. Ses grands-parents lui avaient transmis la passion de la chasse qu'il pratiquait dans la région de Pomérols et ce n'est pas un hasard s'il s'est rapproché de la société de chasse de Saint Maurice-Saint Frézal pour intégrer le groupe de chasseurs des « Bastides » et s'investir dans l'équipe. Depuis plus de vingt ans, il venait régulièrement prendre part à l'organisation et participer aux battues. C'était un « traqueur » efficace et infatigable, accompagné de ses chiens auxquels il consacrait beaucoup de son temps. Il aimait se rappeler les bons moments, comme celui de son premier sanglier, tiré au lieu dit « Le Clapas », au poste « du Buisson ».

Généreux, perfectionniste, fidèle en amitié, le sourire de Robert restera dans les mémoires, comme l'expression « macarel » que l'on entendait souvent quand le collier du chien refusait de se fermer !

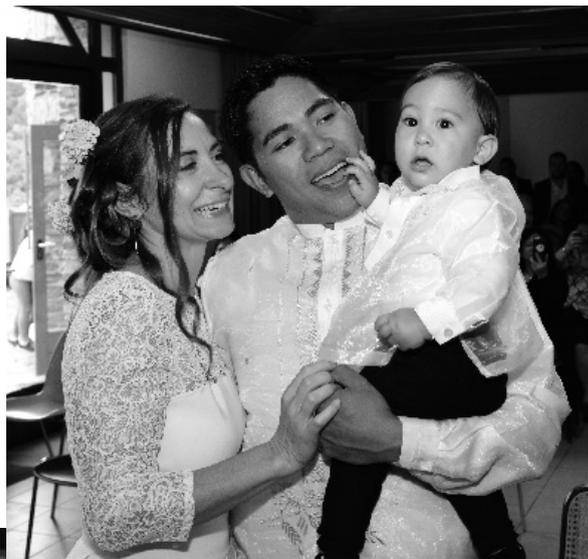
Qu'il nous soit permis de présenter à son épouse, Mireille qui l'a soigné et accompagné sans faiblir, à ses enfants, Nicolas, Emilie et Lionel, à ses petits enfants, Joseph, Victor, Apolline, Jeanne et Paul, et à toute sa famille nos sincères condoléances.



Jean-Paul Velay

# Mariage d'Adèle VENTURA et d'Arbie LOR

*Un beau mariage...*



**N**ous étions très nombreux, ce samedi 06 octobre à 16 h, par ce bel après-midi d'automne débutant, dans la salle communale de Saint Frézal récemment habilitée, pour assister à un événement important : le maire de la commune, M. Alain VENTURA, allait célébrer le mariage de sa fille ainée Adèle.

Il avait souhaité qu'au préalable, l'ancien maire Etienne PASSEBOIS, dise un petit mot. Il y a évoqué la venue, il y a déjà pas mal de temps, de ce jeune couple Marie-Claire SALABERT et Alain VENTURA, arrivés de la ville lointaine, ne parlant pas le patois, ne sachant visiblement pas traire les chèvres, mais désireux de s'installer et de vivre dans cette rude et ingrate Cévenne où, selon l'adage « le bon dieu n'y était passé que la nuit... ». Ils y ont vécu, ils y vivent encore ! Il a souhaité la bienvenue à

ces parents et amis, arrivés de très loin, « de l'autre côté de la terre », l'Australie...

C'est au tour de M. le maire de prononcer un discours, retraçant la vie des futurs époux de leur naissance à aujourd'hui, sur fond de chansons interprétées magistralement par la chorale « Vocalicollet » du Collet de Dèze, que dirige merveilleusement Christelle LAIGRE.

Ensuite la cérémonie officielle se déroula : la lecture des articles de loi, l'échange des consentements, des alliances et des signatures.

Tout le monde sort sur le terre-plein et fait une haie d'honneur aux mariés accueillis – singulier – par des bombes à confettis.

Sur les tables s'étalent toutes les bonnes choses qui vont assurer un magnifique vin d'honneur.

Six heures du soir ont déjà sonné, personne ne veut quitter cette très agréable compagnie ;

Et voilà la très remarquable, singulière, pittoresque, colorée, émouvante... assemblée, à laquelle j'ai jamais eu l'occasion de participer !

Qui, maintenant, va oser dire qu'il ne se passe jamais rien à Saint Frézal... ?

■  
Etienne Passebois

## La Mission Locale

### Accompagne les jeunes de 16 à 25 ans pour :

- Vos démarches de recherche d'emploi
- Votre orientation professionnelle
- Vous donner de l'information, des conseils, vous orienter sur les formations
- Vous aider côté mobilité (informations sur les solutions de déplacements existantes, aide au financement du permis, réparations de véhicule..)
- Vous aider au financement de vos études (frais de scolarité, aide à la vie quotidienne)
- Vous permettre l'accès à la culture (places de spectacles gratuites, aide au financement de loisirs..)
- Vous informer, vous accompagner, vous réorienter sur des questions liées à la santé (addictions, sexualité, couverture maladie...)
- Vous proposer des stages (aide à la recherche, mise en place de conventions)
- Vous aider à accéder au logement (aide à la recherche, démarches administratives, informations sur les aides existantes...)

### Permanences sur la Communauté de Communes Des Cévennes au Mont-Lozère

#### Mission Locale

- Le Pont de Montvert le 4eme Mardi de chaque mois de 13 h 30 à 16 h (sans RDV) à la MSAP.
- Le Collet de Dèze un Mardi matin par mois-calendrier 2019 à venir-prochaine date le 18/12 à la Mairie.
- Saint Etienne Vallée Française un Mardi après-midi par mois -prochaine date le 18/12 à la MSAP Vallée Française.
- calendrier 2019 à venir

Possibilité de faire des entretiens en Visioconférence toute la semaine, à la demande.

#### Point Accueil Ecoute Jeunes (12-25 ans)

Le Collet de Dèze : deux mardis matin par mois (calendrier 2019 à venir)- à la Mairie  
Saint Etienne Vallée Française : deux mardis après midi par mois (calendrier 2019 à venir)- à la MSAP.



Natacha Grosso

**Point Accueil Ecoute Jeunes**

12 / 25 ans

**PAEJ**

Qu'est-ce que le PAEJ ?

Le Point Accueil Écoute Jeunes est un lieu ressource. C'est un espace anonyme et confidentiel qui vous accueille, seul ou en groupe, sans jugement ni a priori, quelles que soient vos questions ou votre demande. Dans cet espace de parole libre vous pourrez vous exprimer, trouver de l'aide ou du soutien, obtenir de l'information ...

06 70 80 73 36

### Contact

Tel : 04.66.65.15.59

Mail : [n.grosso@mli48.com](mailto:n.grosso@mli48.com)

[accueil@mli48.com](mailto:accueil@mli48.com)/[paej@mli48.com](mailto:paej@mli48.com)

Page Facebook : [missionlocale.lozere](https://www.facebook.com/missionlocale.lozere)